



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE CESSION
AVEC L'ASSOCIATION LA BALBUTIE POUR
L'ORGANISATION DE TROIS
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LE 12
DECEMBRE 2021**

**DÉCISION N° DM-21-430
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la décision n° DM-20-201 en date du 8 septembre 2020 relative au contrat de cession avec l'association La Balbutie pour l'organisation d'un spectacle le dimanche 31 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association La Balbutie, représentée par Madame Myriam Amrous, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 3, rue des Vauroux – 77 130 Grande Paroisse – de reporter l'organisation de trois représentations du spectacle « Vox, le mot sur le bout de la langue » initialement prévu le dimanche 31 janvier 2021, à l'Espace Sorano, au dimanche 12 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 2 456,80 € (deux mille quatre cent cinquante-six euros et quatre-vingt centimes) Nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association La Balbutie, représentée par Madame Myriam Amrous, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 3, rue des Vauroux – 77 130 Grande Paroisse – un avenant au contrat de cession pour l'organisation de trois représentations du spectacle « Vox, le mot sur le bout de la langue » initialement prévu le dimanche 31 janvier 2021 à l'Espace Sorano et reporté au dimanche 12 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 2 456,80 € (deux mille quatre cent cinquante-six euros et quatre-vingt centimes) Nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211216-lmc1H9077H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/12/2021
Date de Publication : 16/12/2021